



Mobiliser l'ensemble de l'établissement

publié le 04/11/2019

Tous en Devoirs faits !

Descriptif :

Réinterroger par Devoirs faits l'utilisation des espaces et des temps scolaires dans un établissement en mobilisant l'ensemble de ses ressources (personnels, espaces, outils, ...)

Sommaire :

- Donner du sens à *Devoirs faits*
- Cette réflexion approfondie a eu deux incidences majeures :
- Au final cette mobilisation de l'équipe a permis :

La mise en place de Devoirs faits a été l'occasion pour un établissement des Deux-Sèvres de réinterroger l'utilisation des espaces et des temps scolaires.



● Donner du sens à Devoirs faits

L'équipe pédagogique, sous l'impulsion du chef d'établissement, s'est d'abord dotée d'une méthode pour donner du sens au dispositif Devoirs Faits dans l'établissement, suivant **quatre axes de réflexion** :

○ Réfléchir ensemble

- Qu'est-ce que j'attends des élèves lorsque je leur donne un devoir ?
- Quels moyens je leur donne pour qu'ils puissent être en réussite ?
- A quel moment, je demande à l'élève de travailler seul ?

○ Construire ensemble

- Charte des consignes
- Charte des devoirs
- Espaces, temps
- Protocole et outils du travail personnel
- Vademecum
- Moyens et répartition

○ Analyser, Coordonner, Évaluer

- Outils de suivi
- Outils d'évaluation
- Temps d'échange, de concertation
- Définition des modalités de coordination

○ Les résonances

- Pédagogie différenciée
- Posture
- Valorisation
- Innovation
- Autonomie
- Engagement
- Travail entre pairs

● Cette réflexion approfondie a eu deux incidences majeures :

○ 1°) Une réorganisation de la mise à disposition de l'ensemble des ressources

Sur des temps dédiés inscrits à l'emploi du temps, l'ensemble de l'établissement (personnels, lieux,...) est mobilisé et disponible pour Devoirs faits.

Trois plages horaires sans cours ont été identifiées en fin de journée avec une mise à disposition des ressources de l'établissement. Ainsi les collégiens et les personnels sont disponibles sur le même créneau et peuvent se rencontrer.

Les élèves volontaires peuvent venir en Devoirs faits, les autres, non engagés, ont pour contrainte de rester dans l'enceinte de l'établissement. Sur la durée, et par effet de groupe, de plus en plus d'élèves sont venus spontanément dans le dispositif pour être avec leurs camarades et bénéficier de l'accompagnement proposé.



○ 2°) Une réflexion sur la question des devoirs

L'équipe pédagogique a réfléchi au statut des devoirs et aux compétences méta-cognitives qui pouvaient y être associées. Un critère discriminant a été mis en évidence concernant le temps de travail que demandait la tâche proposée à l'élève. Une distinction a donc été opérée entre les tâches demandant un délai court de réalisation et les tâches demandant un délai long.

Ce travail d'inventaire a permis de répartir les tâches selon ce critère et a induit une occupation de l'établissement de manière différente sur les plages Devoirs faits. Les lieux ont été identifiés. Ainsi, chaque salle utilisée a été dévolue à une tâche précise (voir l'image ci-dessous)



● Au final cette mobilisation de l'équipe a permis :

- de clarifier les attentes des enseignants,
- de promouvoir un enseignement explicite,
- d'apporter un étayage précis,
- de donner des repères fixes et communs aux élèves,
- de développer la vraie autonomie des élèves en identifiant leurs besoins et les ressources nécessaires,
- de construire la solidarité entre les collégiens (tutorat inter-niveaux),
- de créer une dynamique collective dans la communauté scolaire,
- de contribuer à développer un climat scolaire serein propice aux apprentissages.

